

Les Cahiers des dix



La cour des Petits (Petit Séminaire de Québec)

André Vachon, S.R.C.

Number 48, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015603ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015603ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vachon, A. (1993). La cour des Petits (Petit Séminaire de Québec). *Les Cahiers des dix*, (48), 63–85. <https://doi.org/10.7202/1015603ar>

La cour des Petits (Petit Séminaire de Québec)¹

Par ANDRÉ VACHON, s.r.c.

La cour des Petits s'étend à l'intérieur de la portion du fief primitif de Louis Hébert que ce dernier et sa femme avaient donnée à Guillaume Couillard et à Guillemette Hébert, à l'occasion de leur mariage, le 26 août 1621, et dont la propriété leur fut confirmée par l'acte de partage entre Couillard et sa femme, Guillaume Hubou et sa femme, veuve de Louis Hébert, et Guillaume Hébert, fils de Louis, le 15 septembre 1634².

En 1634, le fief était loin d'être entièrement défriché. Il contenait une douzaine d'arpents en superficie, et l'on y trouvait des «bois», à côté des «jardins» de Hubou et de Couillard, mais aussi un nombre impressionnant de «logis» et de bâtiments divers. Il y avait d'abord le logis, «ou se [tenait] le d. Couillard avec ses appartenants»; un autre, avec cave, «ou se [tenaient] le d. hubou sa femme et Guillaume Hébert», et qui était la maison de Louis Hébert, dont avait hérité sa veuve, Marie Rollet; un troisième, désigné comme celui «du moulin», qui appartenait à Couillard; un quatrième, avec cave, situé devant «la brasserie», laquelle, avec le logis voisin et «la chaudière à faire de la bière», serait commune aux héritiers; et trois autres «corps de logis», l'un avec cheminée et les autres consistant «en une stable et une grange ung bout attenant a la maison du d. moulin». Des chemins et des sentiers sillonnaient ces terres, l'un menant à une «fontaine», d'autres à la brasserie, au moulin ou dans les «bois»; à l'ouest, un chemin courait

1. Étude préparée pour le service d'archéologie de la Ville de Québec.

2. ASQ, Seigneuries 3, 48.

tout le long du fief, qui devint plus tard la rue Sainte-Famille; à l'est, un «sentier qui a toujours esté sur la coste du sault au matelot [le long de la falaise] a [pour] aller a l'habitation [basse ville]», resta à l'usage commun des héritiers de Louis Hébert, qui l'avait probablement tracé³.

La maison de Couillard, faite de colombage, fut agrandie en 1653. Elle compta dès lors quelque douze cent cinquante pieds carrés, et comportait deux cheminées⁴. Les fondations en furent retrouvées en 1866, du côté est de l'aile de la Procure, près de la porte qui donnait sur le jardin⁵. Outre cette maison et la «fontaine» dont il sera question plus loin, devait se trouver, sur la portion échue à Couillard, le «logis du moulin», qui lui appartenait, de même que l'étable et la grange qui y étaient attenants. Quant aux autres bâtiments, à l'usage commun, l'on ne saurait dire où ils étaient situés.

L'on ne saurait dire non plus si, lors de la vente par la veuve Couillard à Mgr de Laval du fief, qu'on appellerait bientôt le Sault-au-Matelot, le 10 avril 1666, il restait beaucoup de ces bâtiments, ou si on en avait ajouté de nouveaux, la venderesse s'étant contentée de déclarer qu'il y avait, à l'intérieur de l'enclos, «maisons et estables jardins et terres labourables»⁶. Un plan de 1670 montre toutefois deux constructions, très petites, un peu à l'ouest de la maison de Couillard⁷; mais peut-être étaient-elles postérieures à l'achat par Mgr de Laval.

Quoi qu'il en soit, le 5 octobre 1666, Mgr de Laval vendit le fief au Séminaire des Missions étrangères de Paris, pour la

3. *Loc. cit.*

4. ASQ, Séminaire 7, 71, et Laverdière, 126.

5. ASQ, Laverdière, 126.

6. ANQQ, Minutier de Romain Becquet, 10 avril 1666. — Il faut noter que la vente comportait, outre le fief de Louis Hébert (amputé de l'actuel parc Montmorency et des terrains de l'église et du presbytère), une partie, sise à l'ouest de la rue Sainte-Famille, de la terre concédée à Guillaume Couillard le 29 juin 1627 (ASQ, Séminaire 33, 14; AAQ, Registre 3, 74).

7. «La ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France, 1670», ASQ, Tiroir 213, 29.

somme de huit mille livres⁸. Il devait cependant le racheter au même prix le 8 avril 1680, et, par le même contrat, en faire don au Séminaire de Québec⁹, — «uni» au séminaire de Paris depuis 1664.

* *
*

Entre-temps, Mgr de Laval avait fondé le petit séminaire de Québec, le 9 octobre 1668. Les petits séminaristes furent logés dans l'ancienne maison de Guillaume Couillard, qui leur servit de résidence jusqu'au 8 décembre 1677. Ils étaient au nombre de treize, au début, dont six Hurons¹⁰.

Si les Indiens quittèrent assez tôt l'institution¹¹, il est certain que, pendant quelques années, des autochtones vécurent pour ainsi dire sur l'emplacement de l'actuelle cour des Petits, ce qui est l'occasion de rappeler que déjà, en 1629, Champlain avait confié à Couillard et à sa femme deux jeunes Montagnaises nommées Espérance et Charité¹², qui logèrent quelque temps sous leur toit, et que Marie Rollet, remariée à Guillaume Hubou, accepta en 1632 que sa maison, située un peu au nord-est de celle de Couillard, servît de foyer aux jeunes Indiennes dont les Jésuites se chargeaient de l'éducation¹³. Du reste, les documents rapportent que Louis Hébert et sa femme accueillaient volontiers les Indiens de passage¹⁴.

À ce chapitre, il ne faut pas oublier la présence, à proximité du fief, de Hurons réfugiés qui, de 1651 à 1667 environ, vécurent sous la protection des armes françaises, dans un fort

8. ASQ, Séminaire 2, 58; ANQQ, Minutier de Romain Becquet, 5 octobre 1666.

9. ASQ, Seigneuries AA, 18.

10. ASQ, Ms. 2, p. 1.

11. *Ibid.*, p. 1s.

12. DBC, 1, 205.

13. *Ibid.*, 592.

14. *Ibid.*, 591.

situé sur l'emplacement du bureau de poste actuel de la rue du Fort, et qui ont sans doute laissé aux alentours des traces de leur séjour.

* *
*

Le petit séminaire fut construit de 1675 à 1677. Le bâtiment, en pierre et d'un seul étage, s'élevait sur l'emplacement de l'aile sud actuelle (aile des Parloirs), et son orientation (est-ouest) était la même qu'aujourd'hui; toutefois, il était moins étendu, couvrant la partie ouest seulement de l'aile que nous connaissons, et plus étroit, mesurant trente-trois pieds anglais¹⁵. Au rez-de-chaussée, outre le parloir, devaient se trouver la cuisine, le réfectoire, la lingerie, et autres services communs; à l'étage, les chambres des prêtres et deux grandes salles, l'une servant d'atelier¹⁶; et, sous les combles, les chambrettes des écoliers, chacun ayant la sienne¹⁷. L'entrée principale se trouvait sur la face sud du bâtiment, à l'extrémité est, du côté de la côte de la Montagne.

Mgr de Laval procéda à la bénédiction du nouveau séminaire le 7 décembre 1677, et, le lendemain, fête de l'Immaculée-Conception, les «enfants» du petit séminaire, quittant la maison Couillard, «commencerent a y loger», au nombre de quinze¹⁸.

Déjà, tout à côté, s'était ouvert un nouveau chantier: on entreprenait, cette fois, la construction du grand séminaire (l'aile de la Procure actuelle), achevé en 1681. Cet édifice — qu'on appelait aussi le «grand corps de logis» — était beau-

15. Calcul fait d'après un plan de 1691 (ASQ, Tiroir 213, 31), corrigé par un autre plan, très précis, de l'abbé Charles-Honoré Laverdière, «Le Séminaire en 1820» (*ibid.*, 211, 14).

16. Les petits séminaristes devaient, «hors de leurs Exercices», s'adonner à «quelque Mestier» (ASQ, Ms. 239, p. 13). On peut noter qu'au début, tout au moins, la sculpture paraît y avoir été en honneur, comme le prouve la décoration de la chapelle, à la fin du siècle.

17. ASQ, Ms. 239, p. 17.

18. ASQ, Séminaire 1, 15. — C'est à ce moment que fut démolie la maison Couillard.

coup plus grand que le petit séminaire: deux cent dix-huit pieds et cinq pouces (anglais) dans l'axe nord-sud, sur trente-trois¹⁹, avec, du côté du fleuve, deux avant-corps latéraux d'une vingtaine de pieds chacun. Du côté ouest, le bâtiment ne laissait voir qu'un étage, cependant que, à cause de la déclivité du terrain, on en comptait deux du côté est, et trois du côté nord-ouest. Aux deux étages (pour parler du point de vue de celui qui aurait regardé la face est du bâtiment), on avait aménagé les chambres des prêtres et des grands séminaristes, une infirmerie et une grande salle; au rez-de-chaussée (les fameuses «caves voûtées» du séminaire), la cuisine, la boulangerie, le réfectoire, le quartier des domestiques et, peut-être, une chapelle; et, sous les combles, de vastes greniers, auxquels donnaient accès deux escaliers.

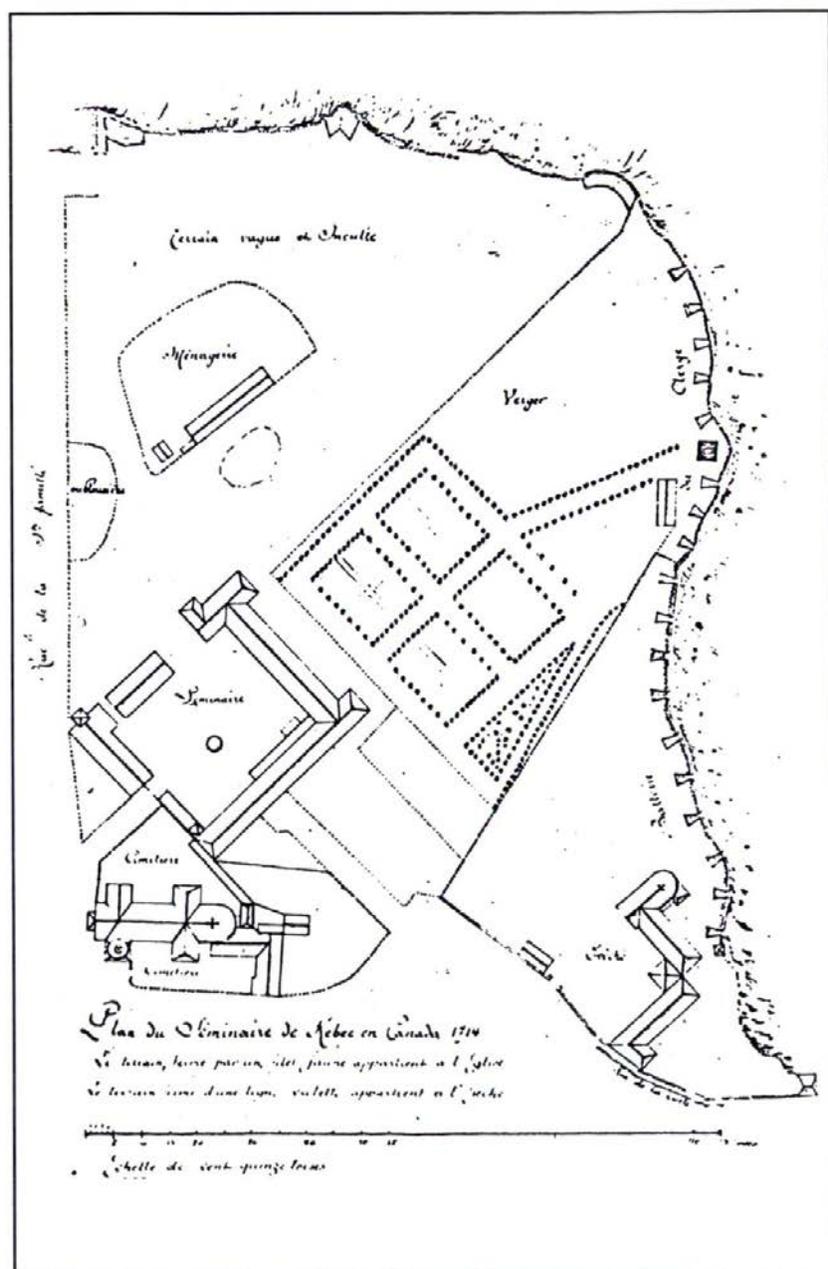
Ces deux bâtiments allaient être joints à angle droit par la chapelle, construite de 1691 à 1701. Prolongement vers l'est de l'aile sud du séminaire, elle était de la même hauteur que celle-ci, et son toit en mansarde, avec double rangée de lucarnes, était au même niveau et présentait la même apparence que ceux du petit et du grand séminaire. Avec sa voûte et son jubé, la chapelle occupait certainement toute la hauteur du bâtiment, sauf le grenier, dans lequel on avait peut-être aménagé des chambrettes supplémentaires pour les petits séminaristes.

La chapelle occupant toute la largeur de l'édifice, les communications entre le petit et le grand séminaire se firent par un corridor extérieur, adossé au mur, du côté de la cour. Ce corridor se voit très distinctement sur un plan de 1714²⁰; on le construisit certainement en 1694, année où il fut couvert: en juillet, le procureur du séminaire versait en effet à Charles Le Normand un peu plus de trente-sept livres «pour 35 toises $\frac{1}{4}$ de Couverture faite sur le Corridor de la Chapelle»²¹.

19. Ce sont les mesures actuelles de l'édifice, plusieurs fois reconstruit, mais toujours à l'intérieur des mêmes murs.

20. «Plan du Seminaire de Kebec en Canada 1714», ASQ, Tiroir 211, 22.

21. ASQ, C-4, Grand livre, 1688-1700, f. 376.



Plan du Seminaire de Kebec en Canada 1714.

Ces beaux bâtiments, qui fermaient la cour du côté sud et du côté est, furent détruits de fond en comble le 15 novembre 1701. L'incendie ne laissa debout que les murs de pierre, d'autant que «les dedans de cette maison [le séminaire] et la couverture n'esta[ient] presque tous [que] bois de sapin et d'espinette dont les ports [pores] sont délicats et gommeux»²², écrivait l'ingénieur Jacques Levasseur de Néré, chargé de la protection contre les incendies, qui eut à le combattre²³.

On n'avait pas encore fini de rétablir le «grand corps de logis» (le grand séminaire), quand il fut de nouveau la proie des flammes, le 1^{er} octobre 1705, avant même qu'on eût entrepris la reconstruction du petit séminaire et de la chapelle.

* *
*

Fortement endetté et aux prises avec de graves difficultés financières, le Séminaire de Québec mit beaucoup de temps à se relever de ses ruines, les travaux s'étalant sur plus de qua-

22. ASQ, Séminaire 7, 83.

23. Malgré l'affirmation de l'abbé Louis Beaudet (*Québec, ses monuments anciens et modernes*, Québec, La Société historique de Québec, 1973, 83), il ne fait aucun doute que les toits du séminaire étaient couverts en bardeau, et non pas en ardoise, avant l'incendie de 1701. Sur ce point, Levasseur de Néré, que je viens de citer, est formel. L'abbé Beaudet s'est probablement fondé sur une lettre de Frontenac, de 1677 (Pierre Margry, éd., *Découvertes et établissements des Français dans l'Amérique septentrionale [...]*, 6 vol., Paris, Maisonneuve et Cie, 1879-88, I, 305); or, cette lettre contient tant d'exagérations — qui visent à montrer le coût excessif de la construction du séminaire — que l'on ne doit pas en tenir compte à ce sujet. Par ailleurs, on sait qu'à l'automne de 1676 les Jésuites ont «presté» le bardeau pour le petit séminaire (ASQ, C-2, Grand livre, 1674-1687, f. 13); et puis, la chapelle, qui, quelques années plus tard, vint joindre le petit séminaire au grand, fut couverte en bardeau (ASQ, C-4, Grand livre, 1688-1700, f. 415), ce qui n'eût pas été le cas si le petit et le grand séminaire ne l'eussent pas été également. On avait, cependant, recouvert en ardoise le clocheton du grand séminaire et le clocher de la chapelle (v.g. *ibid.*, f. 363), et c'est sans doute la provenance de l'ardoise «calcinée» qu'a trouvée l'archéologue Michel Gaumond en novembre 1988, — presque au pied du clocheton de l'aile de la Procure, par surcroît.

rante ans. Pendant cette période, la cour allait prendre un visage tout nouveau.

Au sud-ouest, en bordure du cimetière Sainte-Anne et sur l'emplacement de l'aile de la Congrégation d'aujourd'hui, l'on construisit d'abord, peu avant 1714, une petite aile temporaire qui, prenant appui sur la face nord-ouest du petit séminaire, et à angle droit avec lui, vint fermer la cour de ce côté. En pierre et sans étage, elle mesurait «quarante pieds de long sur vingt pieds de large» et servait de parloir²⁴.

Du côté nord-ouest de la cour, là où se trouve aujourd'hui la chapelle²⁵, l'on entreprit en 1714 la construction d'une boulangerie en pierre²⁶, sans étage probablement, mais avec un toit à double rangée de lucarnes, grandes et petites²⁷. Le bâtiment fut couvert en 1715²⁸. Il n'existait plus en 1737; selon l'abbé Honorius Provost, il aurait brûlé en 1726²⁹.

Sur l'emplacement de la boulangerie, l'on aménagea un jardin, que l'abbé François-Elzéar Vallier, supérieur du séminaire, décrivait ainsi dans son aveu et dénombrement de 1737: «un petit jardin d'environ un demy arpent en Superficie estant audevant et de l'austre costé des grande court et parloir cy dessus [mentionnés] faisant face d'un costé sur l'allée ou che-

24. ANQQ, NF-7, Aveux et dénombrements, II, 577.

25. C'est grâce au recensement de la paroisse, fait en 1716 par le curé de Québec, que j'ai découvert l'usage de ce bâtiment, qui apparaît sur le «Plan du Seminaire de Kebec en Canada 1714» (ASQ, tiroir 211, 22). Le curé, en effet, identifie ainsi la rue Sainte-Famille: «Rue qui prend depuis la boulangerie du séminaire jusqu'aux remparts» (L[ouis] Beaudet, éd., *Recensement de la ville de Québec pour 1716*, Imprimerie générale A. Côté et Cie, 1877, 16).

26. Jean Dumont, maçon, y travailla quatorze jours et demi en 1714, trente-trois en 1715, et quatorze en 1716 (ASQ, C-6, Grand livre auxiliaire, 1712-1724, p. 183).

27. On en comptait au moins six grandes et quatre petites (*ibid.*, p. 47).

28. En 1715, Saint-Godard, couvreur, recevait paiement pour quatre-vingt-une toises (*loc. cit.*); mais l'année suivante, et sans qu'on sache pourquoi, le travail dut être repris (si je comprends bien), Saint-Godard touchant cent trente-sept livres cinq sols «pour 91 toises $\frac{1}{4}$ de couverture à la nouvelle boulangerie fait en second lieu en 1716» (*loc. cit.*).

29. Honorius Provost, *Le Séminaire de Québec. Documents et biographies* (Extraits de la Revue de l'Université Laval, Québec, 1964), 212, n. 5.

min sortant de la grande porte dud. séminaire allant à la Rue de la fabrique et d'un autre costé faisant l'equere de la face cy dessus, sur la Rue de la Sainte famille [...] Led. petit jardin [...] enclos en pierre.»³⁰

Du côté nord, la cour était fermée, en 1737, tant par «Un vieux hangard en bois de charpente [...] couvert en planches de cent pieds de long sur vingt de large», que «par une Muraille en Pierre d'environ onze pieds de haut»³¹.

Le hangar, qui remplaçait peut-être l'appentis dont il est fait mention en 1697³², et sur lequel on ne possède aucun détail, fut construit en 1713. Deux maçons, La Promenade et Biarnoï, en jetèrent les fondations³³; le charpentier Étienne Marchand en fit le toisé, soit trois mille cinq cents pieds de bois à quatre sols le pied³⁴, et Nicolas Latreille fournit huit cent cinquante planches pour la couverture³⁵. Cette construction apparaît sur un plan du séminaire, de 1714³⁶.

Quant à la muraille, elle fut érigée à des fins internes: «notre séminaire se trouvoit ouvert de toutes parts on en sortoit de tous les côtés il a falu le clore entierement»³⁷, écrivaient, en 1731 ou 1732, les directeurs du Séminaire de Québec à ceux du Séminaire des Missions étrangères de Paris. C'est le maçon Rainville qui, en 1730, construisit ce mur³⁸, qui joignait le hangar au mur du jardin, à l'ouest, et au grand séminaire, à l'est.

30. ANQQ, NF-7, Aveux et dénombrements, II, 577.

31. *Loc. cit.*

32. ASQ, C-4, Grand livre, 1688-1700, f. 581.

33. ASQ, C-6, Grand livre auxiliaire, 1712-1724, p. 55, 103.

34. *Ibid.*, p. 25.

35. *Ibid.*, p. 43.

36. «Plan du Seminaire de Kebec en Canada 1714», ASQ, Tiroir 211, 22.

37. ASQ, Lettres M, 84, p. 1.

38. ASQ, C-8, Grand livre, 1730-1747, p. 125.

* *
*

«Au milieu» de la «grande court» ainsi «entourée», l'abbé Vallier signalait, en 1737, «un Grand Puits [...] fait de maçonnerie de quarante cinq pieds de tour couvert en planches et Bardeau»³⁹. Ce puits était très ancien, puisqu'il faut le reconnaître dans la «fontaine» mentionnée lors du partage du 15 septembre 1634. C'était alors le seul qui se trouvât à l'intérieur du fief, et c'est pourquoi l'on convint de dispositions précises pour que chaque héritier y eût librement accès⁴⁰. Peut-être agrandi par la suite, il paraît avoir été suffisamment important, dans son premier état, pour qu'on l'indiquât sur un plan de Québec, en 1664⁴¹.

C'est sans doute à ce puits que les cuisiniers du presbytère de Québec (qui logea le grand séminaire jusqu'en 1681) allèrent puiser depuis l'achat du fief par Mgr de Laval, en 1666, jusqu'au début de la construction de la chapelle, en 1691, qui leur en ferma l'accès. Le petit séminaire, qu'il fût dans la maison Couillard ou dans l'édifice achevé en 1677, en profita également, et peut-être même le grand séminaire, car nous ignorons quand fut creusé, à son extrémité nord-est, sous le pavillon latéral gauche, le puits intérieur qu'au XVIII^e siècle l'on appelait la «citerne»⁴².

Les renseignements sur le puits de la cour sont très rares: les Gacien, couvreurs, en refirent la couverture en 1749⁴³; on sait, par un plan de 1845, que l'eau y était abondante («citerne well filled»)⁴⁴; et on le voit encore sur un plan signé en 1857⁴⁵.

39. ANQQ, NF-7, Aveux et dénombrements, II, 578. — Ce puits apparaît sur le «Plan du Séminaire de Kebec en Canada 1714» (ASQ, Tiroir 211, 22).

40. ASQ, Seigneuries 3, 48.

41. «Véritable plan de Québec comme il est l'an 1664», par Jean Bourdon, reproduit dans Luc Noppen et al., *Québec, trois siècles d'architecture* (s.l., Libre Expression, 1979), 15.

42. Le «bassin» et «la pompe de la cuisine» mentionnés en juin 1691 (ASQ, C-4, Grand livre, 1689-1700, f. 102) avaient sans doute rapport à cette «citerne».

43. ASQ, C-9, Grand livre, 1748-1768, p. 92.

44. ASQ, Tiroir 211, 14.

45. *Loc. cit.*

À partir de cette dernière année, il allait perdre de son utilité, «l'eau» ayant été «introduite» au séminaire le 13 décembre précédent⁴⁶. Il est certain, toutefois, que le service d'aqueduc offert par la ville n'était ni obligatoire, au début⁴⁷, ni d'un débit suffisant pour que le séminaire comblât ses puits, toujours utiles en cas d'incendie. Celui de la cour des Petits paraît ne l'avoir été qu'à la fin du siècle, bien que, en 1876 déjà, il ne fût plus utilisé⁴⁸.

* *
*

De 1749 à 1752, furent complétés les bâtiments du séminaire: on restaura la partie de l'aile sud qui avait abrité la chapelle détruite en 1701, et qui fut dès lors occupée par le petit séminaire, et l'on construisit une nouvelle chapelle et un nouveau parloir.

La chapelle fut élevée sur l'emplacement de la chapelle extérieure actuelle, et dans la même orientation (nord-sud). En pierre, surmontée d'un clocher couvert en ardoise, elle comprenait une crypte et un jubé, et mesurait cent pieds (anglais) sur trente-huit⁴⁹. Elle fut inaugurée en décembre 1752.

Le parloir, qui remplaçait celui qu'on avait construit peu avant 1714, était en pierre; comme le précédent, il faisait corps avec l'extrémité nord-ouest du petit séminaire, dans l'axe nord-sud. Il mesurait soixante-neuf pieds sur vingt et demi⁵⁰. À

46. ASQ, Polygraphie 11, 5.

47. En 1886 encore, le séminaire devait «renouveler son contrat avec la cité pour le service d'eau» (ASQ, Séminaire 81, 2 et 2A).

48. Le fait que le sondage de l'automne 1991 a révélé la présence de fils électriques dans le puits indiquerait qu'il n'a pas été comblé avant 1891, puisque au séminaire «la lumière électrique fut inaugurée le 29 sept[embre]» de cette dernière année (ASQ, Journal de Mgr Amédée-E. Gosselin, 4 février 1922), et qu'au demeurant le contrat avec Abel Huot, qui l'installa, n'avait été signé que le 7 mai 1891 (*loc. cit.*). — Le 1^{er} septembre 1876, on note que la couverture de «l'ancienne citerne» de la cour des Petits «s'est effondrée» (ASQ, Journal du Séminaire, II, 630).

49. D'après un plan de l'abbé Laverdière, «Le Séminaire en 1820» (ASQ, Tiroir 211, 14).

50. D'après le plan cité à la note 49.

l'étage, un corridor donnait accès au jubé de la chapelle, au-dessus du porche, aménagé à cette occasion.

À peine achevé, le séminaire allait être dévasté, lors du siège de Québec, en 1759. Le bombardement de la ville commença le 12 juillet. Le 15, déjà, une bombe endommagea lourdement la chapelle; dans la nuit qui suivit, cinq bombes tombaient ici et là sur les autres bâtiments; le 16, les directeurs quittaient l'établissement, à l'exception du procureur et de l'économiste, réfugiés sous les voûtes; en août, l'économiste seul tenait la place⁵¹.

Les dégâts furent très considérables: toits crevés, charpentes effondrées, fenêtres défoncées, maçonnerie ébranlée; bref, le 29 février 1762, le conseil constatait qu'il n'y avait, «dans tout le séminaire, [...] que deux chambres de logeables», et qu'encore elles avaient «besoin d'estre recouvertes»; pour le reste, on n'y trouvait «aucune commodité, ni pour cave, ni pour refectoire, ni pour decharge»⁵². Si, par miracle, aucun incendie ne s'était déclaré, tout avait été écrasé — ou presque — par les bombes ennemies.

On avait depuis peu reconstruit, quand un nouvel incendie, plus restreint que les précédents, fit trembler tout le personnel de l'institution: le 1^{er} août 1772, «par inadvertance des ramoneurs», le feu détruisit une partie du grand séminaire, «depuis le pavillon du Nord-Ouest [la tour des Nords] jusqu'au mur de refend, près du clocher du règlement»⁵³.

* *
*

51. Jean-Félix Récher, *Journal du siège de Québec* (Québec, La Société historique de Québec, 1959), 17ss.

52. ASQ, Ms. 12, 30.

53. *Ibid.*, 40. — Par «pavillon du Nord-Ouest», on désignait sans aucun doute la tour des Nords, comme on le voit par l'aveu et dénombrement du séminaire, de 1781, où il est dit que le grand corps de logis comporte *trois* pavillons, les deux autres étant ceux du nord-est et du sud-est (ASQ, Séminaire I, 52 et 52A). — Le «clocher du règlement» s'élevait comme aujourd'hui au centre de l'édifice.

À l'occasion de la reconstruction, après l'incendie, l'on fit «abattre et démolir les anciens murs devant la cuisine»⁵⁴. Doit-on voir dans ces murs, manifestement situés du côté ouest, les restes d'une aile qui, parallèle à celle du petit séminaire, aurait fermé la cour au nord?

Je suis convaincu que cette aile n'a jamais existé, d'abord parce que sa construction aurait laissé des traces dans les livres de comptes et dans la correspondance avec le Séminaire des Missions étrangères de Paris, ensuite parce que ni les descriptions et les plans que nous avons, ni l'histoire générale du séminaire ne permettent d'imaginer un moment où elle eût été possible.

L'aile nord n'a pu être élevée pendant la première phase de la construction du séminaire, de 1675 à 1701, car c'est elle qui apparaîtrait sur un cartouche, «Quebec veu du Nord Ouest», d'une carte de Charles Bécart de Fonville, de 1699, et non point la chapelle et le petit séminaire (avec le corridor extérieur qui le relie à l'église), qu'on y voit en effet⁵⁵.

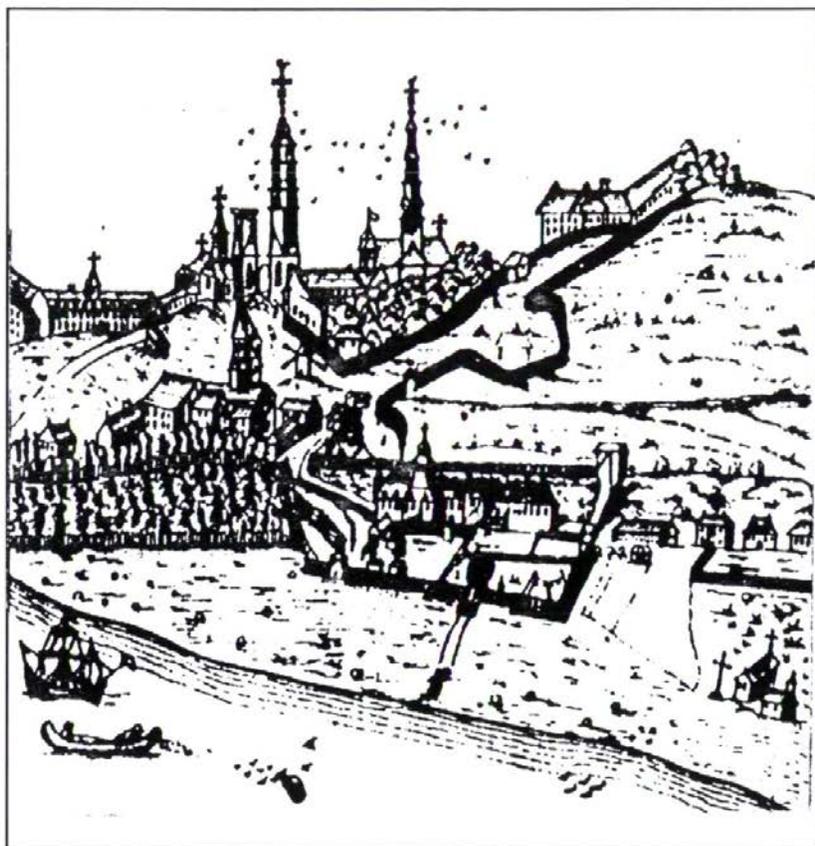
Eût-elle été construite au XVII^e siècle, elle eût été détruite dans l'incendie de 1701, qui n'épargna «aucune partie de ce bastiment [le séminaire]»⁵⁶. Or, dans la correspondance entre les directeurs du Séminaire de Québec et leur procureur à Paris, de 1701 à 1705, où l'on discute longuement des travaux de reconstruction, — de la priorité à donner au grand séminaire, de la nécessité de couvrir la chapelle et le petit séminaire pour en protéger les murs, comme aussi de la possibilité d'ajouter un étage au grand corps de logis et d'en carreler les planchers, — jamais il n'est question d'une troisième aile.

Manifestement, cette aile n'existait pas avant 1701; tout aussi manifestement, elle ne put surgir entre 1701 et 1713, années où, frappé par un deuxième incendie (1705) et par la

54. *Loc. cit.* — La cuisine était située à l'extrémité nord de l'aile de la Procure actuelle.

55. ASQ, Tiroir 224, Atlas Pinart, 9.

56. ASQ, Séminaire 7, 83.



Quebec veu du Nord-Ouest (1699).

perte en mer de biens considérables, entre autres malheurs, le séminaire était à ce point démuné que, de 1706 à 1723, il ne put consacrer que dix-sept mille six cent cinquante-quatre livres quinze sols aux réparations les plus urgentes⁵⁷, — moins de mille livres par année, en moyenne. Par ailleurs, dans le long exposé de sa gestion depuis le deuxième incendie, dans lequel il fournit le détail des dépenses de l'institution, le procureur, le 1^{er} septembre 1723, ne parle aucunement d'une aile nord qui aurait été construite après 1706, et qui serait disparue avant 1713⁵⁸.

En 1713, l'on entreprit en effet, du côté nord de la cour, la construction du hangar dont j'ai parlé, et qui apparaît sur le plan du séminaire, de 1714⁵⁹. Ce hangar («de cent pieds de long sur vingt de large», je le rappelle) existait encore en 1737, le reste de la cour étant fermé, de ce côté, par une muraille en pierre, «d'environ onze pieds de haut»⁶⁰. Visible sur des plans de Québec, par l'ingénieur Chaussegros de Léry, de 1716 à 1752⁶¹, le hangar apparaît encore sur un plan de Barmon, en 1760⁶².

Le hangar disparu, peu après 1760, la cour fut entièrement fermée, au nord, par une muraille en pierre: dans l'aveu et dénombrement du séminaire, en 1781, le supérieur, après avoir décrit les bâtiments qui, sur trois «pans», entouraient la cour, mentionne en effet ce «mur», alors «en ruine», «qui ferm[ait]

57. ASQ, Séminaire 5, 64.

58. *Loc. cit.*

59. ASQ, Tiroir 211, 22.

60. ANQQ, NF-7, Aveu et dénombremens, II, 577.

61. Voir ces plans de Québec dans Noppen et al., *op. cit.*, 30s., et aux ANC, no 15804. — À quoi il faudrait ajouter le témoignage de Charlevoix, de 1720: «Le Séminaire [...] est un grand Quarré, dont les Bâtimens ne sont encore finis. Ce qui est fait est bien construit [...]» ([Pierre-François-Xavier] de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale [...]*, Paris, Nyon Fils, Libraire, 1744, II, 74).

62. ANC, C 21859.

les trois pans ci dessus et renferm[ait] une cour d'environ trois cinquièmes d'arpent de terre»⁶³. Il est évident, dès lors, qu'aucun édifice n'avait occupé cet espace depuis la démolition du hangar.

Mais qu'étaient donc ces «anciens murs devant la cuisine» qu'on démolit après l'incendie de 1772? Sans doute ceux du «logis» construit de 1691 à 1694 dans l'angle de la tour des Nords et de l'aile de la Procure, qui constituait en quelque sorte, au nord-ouest, le pendant du pavillon nord-est du bâtiment, et qu'on peut voir sur le plan du séminaire, de 1714⁶⁴. Détruit lors du bombardement de 1759, le «logis» n'aurait pas été restauré, et c'est pourquoi l'on parlait en 1772 d'«anciens murs».

Il est impossible qu'après 1781 (année de l'aveu et dénombrement du séminaire) l'on ait construit une aile nord sans qu'on le sache, et qu'elle ait disparu de même. Et, sur le plan, aussi détaillé que précis, du Séminaire de Québec en 1820, que nous devons à l'abbé Laverdière⁶⁵, nulle trace de cette aile, que la maquette Duberger ne connaît pas non plus...

Il est vrai que beaucoup de plans, depuis le XVII^e siècle, montrent le séminaire comme un quadrilatère entièrement fermé, avec cour intérieure. Je pense, par exemple, à un plan de Chaussegros de Léry, de 1720⁶⁶, et même à ces plans qu'on mettait, l'été dernier, entre les mains des touristes. Comme quoi cartographes et ingénieurs n'aiment point les quadrilatères incomplets!

* *
*

63. ASQ, Séminaire 1, 52 et 52A.

64. ASQ, Tiroir 211, 22.

65. *Ibid.*, 14.

66. Marcel Trudel, *Atlas de la Nouvelle-France/An Atlas of New France* ([Québec], Les Presses de l'Université Laval, 1968), 197.

En 1815, l'on procéda à de nouveaux travaux, cette fois au grand séminaire: on lambrissa la façade qui donnait sur le jardin, pour la protéger contre le «nordet», on refit la tête des cheminées, qu'on couvrit en tôle, et l'on couvrit le toit en fer blanc; puis l'on renouvela les croisées des corridors, toujours au grand séminaire, et celles des dortoirs, au petit séminaire.

Ces travaux à peine terminés, on songea à un moyen d'agrandir le petit séminaire, où les écoliers se trouvaient beaucoup trop à l'étroit; le 8 août 1816, le conseil décidait d'acheter deux cents caisses de fer blanc, et de commencer à amasser des matériaux à cette fin⁶⁷, — d'où la possibilité d'un nouveau hangar au nord de la cour⁶⁸.

L'agrandissement consistait à élargir l'aile sud d'une dizaine de pieds sur toute sa longueur et à la hausser d'un étage. L'élargissement se faisant du côté de la cour, il fallut démolir entièrement la façade nord; quant au mur opposé, on le conserva, mais, avant de le hausser, on défit les arcades de chacune des croisées de l'étage, et l'on en ôta la pierre de taille, pour la remplacer par de la pierre neuve. Il va sans dire que toute la charpente du bâtiment fut retirée et refaite; on réutilisa le bois qu'on put retailer, sauf pour les filières, toutes de bois neuf.

Le petit séminaire ayant été reconstruit dans le cours de l'été et de l'automne de 1822, on s'attaqua, en 1823, à l'agrandissement du parloir de 1752, qui devint dès lors l'aile de la Congrégation. Cette aile fut élargie de quelque dix-sept pieds et haussée d'un étage. Bien que l'élargissement se fit du côté de la cour, l'on dut démolir le mur de la façade opposée, peut-être parce que «les eaux du cimetière» Sainte-Anne, qui le bornait à l'ouest, l'avaient «fatigu[é] considérablement»⁶⁹.

67. ASQ, Ms. 13, p. 52.

68. Le 9 décembre 1810, déjà, le conseil du séminaire avait décidé «de bâtir un hangar dans le lieu le plus convenable, pour placer les planches» (*ibid.*, p. 50).

69. ASQ, Polygraphie 22, 53.

En 1827 et 1828, enfin, l'on éleva un nouveau grand séminaire, en pierre, comprenant cave, rez-de-chaussée et trois étages, et mesurant cent vingt-neuf pieds sur quarante, que l'on situa non point au nord de la cour des Petits, comme on aurait pu s'y attendre, mais dans le prolongement de l'avant-corps nord-est de l'aile de la Procure. L'avant-corps et son agrandissement formèrent dès lors une aile de quelque cent cinquante pieds.

* *
*

Peu après les travaux des années 1820, probablement, l'on construisit, à l'extrémité nord-ouest de la cour des Petits, un premier jeu de paume⁷⁰ (aussi appelé jeu de pelote et, plus tard, de balle au mur). Le mur, large de quarante-quatre pieds et huit pouces, était dans l'alignement du mur intérieur de la tour des Nords, dans l'axe est-ouest, et du transept de la chapelle, dans l'axe nord-sud. La plate-forme, longue de quelque cinquante-huit pieds, longeait le transept jusqu'à son arête sud⁷¹.

Selon un contemporain anonyme, le jeu de paume était appuyé sur un mur, reste d'«une aile qui allait de la cuisine actuelle à la Chapelle»⁷². Après ce que j'ai dit de cette aile, retenons que le jeu de paume était appuyé sur un mur ancien qui gisait dans l'alignement du mur intérieur de la tour des Nords.

Au printemps de 1854, il fallut démolir le jeu de paume, pour construire de «nouvelles écuries entre la chapelle et la cuisine, en bas de la cour des petits»⁷³. Une fois ce bâtiment

70. Les premières années, le jeu de paume servait aux petits et aux grands écoliers, ces derniers n'ayant pas avant 1850 une cour à eux (*L'Abeille*, 15 novembre 1849, p. 2).

71. «Plan du Séminaire de Québec Levé par les Élèves de la Classe de Mathématiques, 1841-1842», et plan du Séminaire de Québec, par Thomas Fournier, 1844, ASQ, Tiroir 211, 14.

72. *L'Abeille*, 22 novembre 1848, 1.

73. ASQ, S.M.E., 15 mai 1854. — On commença à «creuser les fondations» le 15 mai (*loc. cit.*).

achevé, l'on refit le jeu de paume, dont «la plate-forme était tout simplement le toit de l'écurie», selon Mgr Arthur Maheux, archiviste du séminaire, qui évoquait en 1943 ses souvenirs de 1898, année où il était écolier au petit séminaire⁷⁴.

Il ne faudrait pas entendre, ici, que le toit de l'écurie servît directement de plate-forme, mais que celle-ci y était appuyée; et encore n'y était-elle appuyée qu'en partie, l'autre partie reposant sans doute sur des fondations de pierre, comme le suggère l'achat par le séminaire de «trois toises de pierre pour le jeu de pelotte» de Maizerets, le 10 octobre 1874⁷⁵, au moment où l'on s'apprêtait à doter la maison de vacances d'un semblable équipement.

Que le jeu de paume ait eu sa propre plate-forme, on en trouve la preuve quand, le 23 avril 1861, les directeurs du séminaire décidèrent de faire «renouveler [tout] de suite le pavé du jeu de paume des élèves de la petite salle»⁷⁶; et l'année suivante de même, quand, le 20 mars 1862, on résolut de faire «paver un petit jeu de pelotte» à côté du grand jeu⁷⁷.

Comme le précédent, le grand jeu n'occupait que l'extrémité nord-ouest de la cour; le petit, qui y était contigu, allait porter l'ensemble jusqu'à la descente vers l'université, au nord-est, mais son mur serait moins élevé que celui du grand jeu, comme on le voit sur une photographie de 1867⁷⁸.

Le jeu de balle de 1867 changea sans doute un peu d'apparence avant 1898, puisque, cette année-là, selon le témoignage de Mgr Maheux, il comportait trois sections, celle du milieu «pour les champions», les autres «pour le menu fre-

74. Arthur Maheux, «En ces temps-là», *La Nouvelle Abeille* (désormais NA), vol. III, no 17 (septembre 1943), 208.

75. ASQ, Séminaire 331, 17.

76. ASQ, S.M.E., 23 avril 208.

77. *Ibid.*, 30 mars 1862.

78. Photographie reproduite dans NA, vol. XX, no 4 (mai 1967), 3.

tin»⁷⁹, ce qui laisse croire que le mur du «petit jeu» de 1862 avait été haussé au niveau de celui du grand jeu⁸⁰.

En septembre 1908, «on renouvel[a] à peu près tout le jeu de balle de la cour des petits»⁸¹. C'est un mur immense, surmonté d'une corniche, mais sans ailes ni divisions, — impressionnant! — que montre une photographie de 1915, environ⁸², et qui fut sans doute la dernière «version» du jeu de paume tel qu'on l'avait pu voir, à cet endroit, depuis les années 1830.

À l'été de 1925, on démolissait le jeu de balle, de même que l'écurie qui le supportait. «La cour des Petits est dans un état assez pitoyable», notait l'annaliste du séminaire, le 3 septembre. «On a démolit l'écurie, et on relève tout le terrain qu'occupait le jeu de balle.» Quant au nouveau jeu, «il sera adossé à la tour du Petit Séminaire [la tour des Nords] et fera pont sur le chemin qui descend aux cuisines».⁸³

En fait, on avait déjà aménagé, peut-être en 1922⁸⁴, un autre jeu de balle, dans l'angle de la tour des Nords et de la face ouest de l'aile de la Procure, qui «faisait pont», celui-là, sur l'entrée qui s'y trouve, au milieu de la descente⁸⁵. Il fut «allongé» en 1929⁸⁶.

Les deux jeux de balle, celui qui était «adossé à la tour du Petit Séminaire», comme celui qui «longe[ait] l'aile de la Procure», furent démolis le 16 mars 1969⁸⁷.

79. Maheux, *op. cit.*, 208.

80. «La cour du Petit Séminaire», photographie de Livernois, dans *Québec vu par... Livernois, Vallée, Notman, Leggo, Henderson, Ellison*, Musée du Québec, janvier-février 1969 ([Québec], Ministère des Affaires culturelles, [1969]), 15.

81. ASQ, Journal du Séminaire, VIII, 139.

82. ASQ, A-78.

83. ASQ, Journal du Séminaire, XI, 313, 323.

84. ASQ, S.M.E., 22 mai 1922.

85. Photographie reproduite dans Pierre-Georges Roy, *La ville de Québec sous le régime français*, I (Québec, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1930), 286.

86. ASQ, S.M.E., 23 septembre 1929. — Voir la photographie reproduite dans NA, vol. XXIII, no 3 (octobre 1969), 1.

87. ASQ, Séminaire 55, 61.

* *
*

Un quart de siècle après la construction du grand séminaire de 1828, l'on se remit à bâtir, mais dans la partie inférieure de l'enclos, et pour les besoins de l'Université Laval, fondée par le Séminaire de Québec en 1852.

Cependant, l'on était de plus en plus à l'étroit dans le vieux séminaire, au point qu'on songea à le réaménager entièrement, et même à le démolir pour reconstruire à neuf. L'on hésitait sur le parti à prendre, quand, le 25 mars 1865, un autre incendie se déclara, cette fois dans le nouveau grand séminaire. Les flammes brûlèrent tout jusqu'à l'angle de la cuisine; endommageant sérieusement la partie nord de l'aile de la Procure, elles ne s'arrêtèrent, comme en 1772, qu'au mur de refend situé près du clocheton. Le grenier et le toit de cette section, consumés, s'écroulèrent à l'intérieur des murs. Pour empêcher le feu de s'étendre à l'autre partie du bâtiment, les pompiers avaient défoncé largement la partie encore intacte du toit.

Il fallait se reloger au plus tôt. Pour remplacer l'aile du grand séminaire de 1828, qu'on démolit sur presque toute sa longueur, l'on convint de hausser l'aile de la Procure d'un étage, et d'allonger l'avant-corps sud-est de l'édifice, pour le rendre à peu près symétrique avec celui du nord-est. L'on s'appliqua dans le même temps à préparer des plans, cette fois pour un petit séminaire qui s'élèverait sur un terrain situé en face de l'asile Sainte-Brigitte, près de la nouvelle prison, sur la Grande Allée. Ce projet, trop difficile à réaliser, fut bientôt abandonné.

C'est à proximité des vieux bâtiments que finalement on s'agrandit, en construisant de 1879 à 1882 un nouveau grand séminaire (aujourd'hui la Résidence des prêtres) dans le jardin, face au fleuve. Cet imposant bâtiment reliait le pavillon sud-est de l'aile de la Procure à l'université. Dès lors on commença à désigner les bâtiments anciens sous le nom de petit séminaire.

Dans les premières années du XX^e siècle, le petit séminaire manquait de nouveau d'espace. En 1920 et 1921, l'on réalisa le dernier édifice de l'ensemble, le pavillon des Classes, — longtemps appelé «la maison neuve», — en bordure de la rue Sainte-Famille, du côté ouest de l'enclos.

Entre-temps, le 1^{er} janvier 1888, le feu avait détruit la chapelle extérieure. Elle fut reconstruite, plus grande et plus imposante, telle qu'elle est aujourd'hui.

* *
*

Pour en revenir à la cour elle-même, on y pratiqua, à l'occasion de l'élargissement du petit séminaire, en 1822, un «grand canal» pour l'évacuation des eaux, auquel vint s'en raccorder un autre, l'année suivante, qui, passant sous le porche, drainait les eaux de l'entrée du séminaire⁸⁸.

Le 11 novembre 1840, l'on planta «au milieu de la cour» un orme qui n'avait «pas moins de 40 pieds de haut», et qu'on entoura d'un banc circulaire dont le dossier servait en quelque sorte de clôture; des milliers de fois photographié et devenu un symbole à l'égal du cadran solaire de l'aile de la Procure (posé en 1773⁸⁹), cet arbre, vieilli et en mauvais état (il avait environ cent trente-cinq ans), fut déraciné à l'aide de chevaux de trait le 23 juillet 1941⁹⁰.

En 1871, pendant les vacances d'été, l'on fit étendre du gravier dans la cour⁹¹, et, au printemps de 1888, on y remplaça «le vieil hydrant»⁹². On peut encore noter qu'en 1916 on répara

88. ASQ, Polygraphie 22, 53.

89. Honorius Provost, «Le vieux cadran m'a parlé», NA, vol. X, no 6 (26 mai 1956), 3.

90. *L'Abeille*, 29 novembre 1840, 3; Honorius Provost, «Et depuis un tertre funéraire...», NA, vol. III no 8 (septembre-octobre 1941), 92s.

91. ASQ, Journal du Séminaire, XI, 454.

92. ASQ, S.M.E., 19 mai 1888. — Il s'agit d'une bouche d'eau contre les incendies; non employé en France, le mot se retrouve en Suisse sous la forme *hydrante* (au masculin).

le perron de pierre de l'aile de la Procure⁹³, et qu'à l'été de 1942 on refit en pierre le perron de bois de l'aile des Parloirs, avec deux escaliers; une rampe de fer courait le long des escaliers et du palier, qui portait le monogramme du séminaire (S.M.E.)⁹⁴.

Le 26 juin 1952, la compagnie Komo Contruction commençait à paver la cour en asphalte; elle y consacra tout le mois de juillet⁹⁵.

Enfin, l'on construisit, en 1969, le passage souterrain (communément appelé le «Métro») qui va de l'aile de la Procure (à la hauteur de la cuisine) à l'extrémité sud de l'aile des Classes.

Depuis lors, rien n'a changé dans la cour des Petits.

Cécile Vauban

93. ASQ, S.M.E., 5 juin 1916.

94. ASQ, Journal du Séminaire, XIII, 562.

95. *Ibid.*, XIV, 567, 570.